

ment par une de ses parentes, eussent aucun effet salutaire sur elle ; il voulait rappeler à lui cette fidèle servante.

Elle retourna donc dans sa famille, resignée, et emportant comme le fruit le plus précieux de son voyage le titre de *Novice* dans le Tiers-Ordre. Elle garda une vive reconnaissance à la Zélatrice qui lui avait fait connaître cette grande famille et l'y avait introduite.

Tout en implorant du ciel une guérison même miraculeuse, elle conserva une entière soumission à la volonté de Dieu. Pas une plainte, pas un mot de regret ne lui échappa, même au milieu de ses plus grandes souffrances qui semblaient parfois intolérables. Il suffit de dire qu'elle passa les quatre derniers mois de sa vie, assise dans une chaise, sans jamais pouvoir prendre un moment de repos sur son lit. Il arrivait souvent que, durant la nuit, ses gardes malades essayaient, par de petits soins, d'apaiser ses souffrances ; mais comme la malade les voyait fatiguées du travail de la journée elle leur disait après quelques instants : " C'est bien, ça va mieux ; maintenant allez vous coucher. " Elle les forçait d'aller prendre leur repos pendant que, égrenant son chapelet ou méditant dans un servent chemin de croix les douleurs de son divin Maître, elle continuait de souffrir en union avec son Sauveur.

Cependant elle sentait ses forces diminuer graduellement et, en même temps, s'augmenter en son cœur le désir de faire sa profession religieuse. Elle en demanda la faveur avec instance et redoubla ses prières pour l'obtenir. Une dispense lui fut accordée et, le 28 mars, elle fit sa profession en présence de ses parents et de nombreuses amies invitées à cette belle cérémonie que l'on voulut rendre aussi solennelle que possible. Durant les jours qui suivirent, la malade ne cessait de répéter dans son bonheur : " Maintenant je suis enfant de S. François. " Dieu lui accorda cette grâce sans doute pour la récompenser des ferventes Neuvaines qu'elle faisait sans interruption depuis le commencement de sa maladie, en compagnie de ses amies et connaissances, en s'associant aussi le concours de plusieurs communautés religieuses. Car la prière ne reste jamais sans effet, et lorsque Dieu, dans sa bonté paternelle, juge à propos de refuser à nos ardentes supplications la grâce que nous lui demandons, il la remplace par une autre véritablement utile à notre salut éternel.

Dès les premiers jours d'avril on put prévoir la fin prochaine de cette chère malade. Le 12 elle revêtit son habit de tertiaire et ne le quitta plus. Le 13 elle eut une grande faiblesse ; toute sa famille désolée s'empressa autour d'elle. Revenue à ses sens elle sourit et dit à son époux : " C'est pour rire ; ce n'est pas encore le temps ; " puis s'adressant à sa mère : " Vous voulez que je marche, maman ? Oh ! je ne veux plus marcher, " ajouta-t-elle, renouvelant ainsi le sacrifice volontaire de sa vie. Le 14 avril, se sentant affaiblir davantage elle fit réunir sa famille pour les derniers adieux.

" Tu veux donc t'en aller avec S. François ? " lui dit sa sœur.

" Oui, répondit la malade, et le temps est proche. " Alors elle pressa fortement sur son cœur la main tremblante de son père en disant : " Au revoir au ciel ! " Puis, levant les yeux elle ajouta : " Hâtez-vous. Je vois descendre le Crucifix et mon Père S. François qui vient me chercher, ils sont tout près de moi. Vite, vite ! " Les membres de la famille, sanglotants,